

# Évolution des populations de Fadet des laïches dans le Massif des Landes de Gascogne

## Etude Partenariale CNPF / CEN



### Les acteurs du partenariat

- **Le Centre National de la Propriété Forestière de Nouvelle-Aquitaine (CNPF NA)**
  - Il accompagne les sylviculteurs dans la gestion de leur forêt.
  - Il agréé les Plans Simples de Gestion, approuve les autres Documents de Gestion Durable et rédige, pour les forêts privées, un Schéma Régional de Gestion Sylvicole.
  - Il assure le développement et la vulgarisation forestière.
  - Il définit des itinéraires techniques sylvicoles en fonction des contextes locaux, en s'appuyant sur un réseau de plus de 800 parcelles forestières de référence.

En tant qu'établissement public, le CNPF prend en compte les orientations nationales en faveur des enjeux environnementaux et de la préservation de la biodiversité.

- **Le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) Nouvelle-Aquitaine**

Association de 129 salariés répartis sur 17 antennes en Nouvelle-Aquitaine qui contribue à préserver les espaces naturels et les paysages remarquables de notre région. Les objectifs du CEN reposent sur les missions suivantes : connaître, protéger, gérer, valoriser et animer les territoires.

La structure met en œuvre des programmes de conservation de la biodiversité et d'assistance technique auprès de multiples partenaires.

### Le Plan National d'Action (PNA) en faveur des papillons de jour

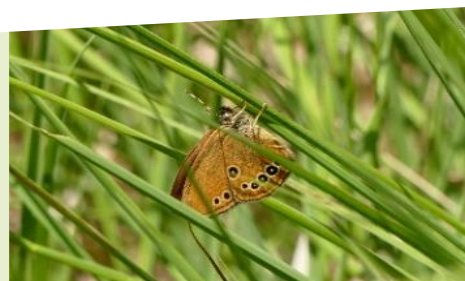
C'est un programme pour lequel le CEN est en charge de la déclinaison régionale. Celle-ci a été élaborée pour la période 2021-2030. Elle intègre 44 espèces de papillons de jour jugées prioritaires au sein de la région, dont 12 font partie de la liste prioritaire du plan à l'échelle nationale. Le CNPF est membre du Comité Technique de ce programme.

C'est dans le cadre de l'axe d'amélioration des connaissances (1 des 4 grands axes de cette stratégie) que ce projet, porté par les 2 structures, a vu le jour.

### ZOOM

#### Le fadet des laïches (*Coenonympha oedippus*)

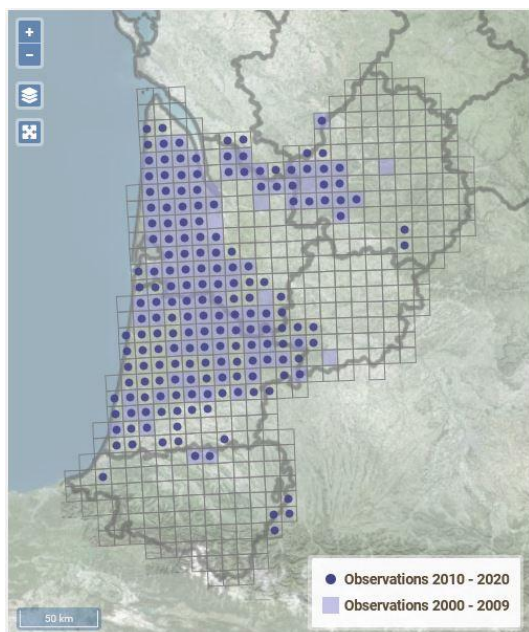
Le fadet des laïches est une des 12 espèces prioritaires du PNA. L'espèce est protégée en France et considérée comme quasi-menacée. Depuis 1980, ce papillon a disparu de 40 % du territoire dans lequel il était connu. Les landes humides, les abords de fossés mais aussi les bords de pistes ou pare-feux constituent des habitats essentiels pour l'espèce dès lors que la molinie bleue y prospère.



Fadet des laïches sur molinie bleue  
Pierre-Yves GOURVIL © CEN NA

## Qu'est-ce que la molinie bleue ?

La présence de la molinie bleue, espèce végétale caractéristique des Landes de Gascogne, conditionne celle du papillon. La femelle va pondre ses œufs sur la molinie ou l'avoine de Thore, dont les chenilles se nourriront. En Nouvelle-Aquitaine et particulièrement au sein du massif des Landes de Gascogne, les populations de fadet des Laïches ont la particularité d'utiliser également les parcelles de production de pin maritime. Les populations néo-aquitaines représentent un enjeu important à différentes échelles, car elles sont considérées comme le bastion national et même ouest-européen de l'espèce.



Répartition géographique du Fadet des laïches

Source : Conservatoire d'Espaces Naturels



Molinie bleue et fougère aigle dans une parcelle de production de pin maritime

Ludivine PAGE © CNPF

## Les objectifs du partenariat

La connaissance sur l'évolution des populations de Fadet des laïches dans ses habitats de reproduction est bien connue. Cependant, elle reste faible dans les parcelles de production de pin maritime, en forêt privée. Tout l'enjeu de cette collaboration est **d'évaluer les effets de la gestion sylvicole sur les dynamiques de population.**

Le protocole qui se déroulera tout au long de la période de vol du fadet des Laïches (fin mai à mi-juillet) a pour objectifs principaux :

- Évaluer l'évolution sur plusieurs années des effectifs de fadet des Laïches au sein des parcelles de pin maritime, en forêt privée,
- Corréler les pratiques sylvicoles (éclaircie, entretien, plantation, etc) avec des évolutions d'effectifs observées.

Ce partenariat va permettre **d'améliorer les connaissances sur la présence et sur l'écologie du papillon au sein des parcelles de production sylvicoles, en forêt privée.**

Cela permettra également de **mieux appréhender les itinéraires ou opérations sylvicoles qui actuellement permettent le maintien des populations de Fadet des laïches**, mais aussi de faire la lumière sur des pratiques, toujours viables pour le sylviculteur et moins impactantes pour le papillon.

## Votre contact au CNPF Nouvelle-Aquitaine



Luc-Olivier DELEBECQUE  
Ingénieur forestier  
[luc-olivier.delebecque@cnpf.fr](mailto:luc-olivier.delebecque@cnpf.fr)  
06 71 01 83 92



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

[cen-nouvelle-aquitaine.org](http://cen-nouvelle-aquitaine.org)  
[nouvelle-aquitaine.cnpf.fr](http://nouvelle-aquitaine.cnpf.fr)

